



Conditions de validité des plans d'un permis modificatif?

Par **Docky**, le **08/03/2011** à **00:08**

Bonjour,

Mon voisin vient de d'obtenir son permis modificatif.

Je viens de le consulter en mairie.

Je suis très surpris car sur aucun des plans n'apparaît

-Le N° du permis modificatif

-La date

-La signature du maire

-Le tampon de la mairie

Est-ce légal ou s'agit-il d'une erreur administrative opposable devant un tribunal administratif?

Merci d'avance pour vos renseignements